

La loi du 19 juillet 2023 (loi n° 2023-623 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la Fonction publique) **apporte une nouvelle obligation de publication annuelle du nombre de femmes et d'hommes nommés dans les emplois supérieurs en application de l'article L.132-6-1 du Code général de la fonction publique. Concrètement, les employeurs doivent publier sur leur site internet le tableau des nominations équilibrées transmis à la préfecture.**

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2024							
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2024 :		2 Total dont : DGS : 0 H ou 0 F DGAS : 1 F 1 H DGST : 0 H ou 0 F Expert ht niveau- directeur de projet : 0 H ou 0 F					
(B) N° de département :	60	(E) Nominations année 2024 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2024		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
CC THELLOISE	EPCI	DGS	0	0	DGS	0	0
		DGAS	0	0	DGAS	0	0
		DGST	0	0	DGST	0	0
		Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0	Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0
		Total par sexe	0	0	Total par sexe en 2024	0	0
					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)		
					Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
					DGS	0	0
					DGAS	1	1
					DGST	0	0
					Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0
					Total par sexe années antérieures	1	1
					(H = F + G) Total primo par sexe	1	1
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en 2024		
					(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle de l'année 2024 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)		
Au titre du 1 ^{er} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe		0				
	Nombre d'unités manquantes		Néant	Néant			
	Contribution due						
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe		0				
	Nombre d'unités manquantes		Néant	Néant			
	Contribution due						